



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE – UICN  
DU 3 AU 11 SEPTEMBRE 2021  
A MARSEILLE

**Compteur  
de la biodiversité  
Outre-mer**

---

---

## Dossier de presse – Appel à la mobilisation en faveur des récifs coralliens

### L'IFRECOR

Depuis 19 ans, l'IFRECOR agit pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés (herbiers, mangroves) des collectivités françaises d'outre-mer. Soutenue financièrement par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Outre-mer, l'IFRECOR s'applique à sensibiliser l'ensemble des acteurs publics et privés aux échelles nationale et locale à l'importance des récifs coralliens. L'IFRECOR est la déclinaison française de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) dont la France a eu la présidence de 2016 à juillet 2018.

### Bilan de l'état de santé des récifs coralliens

L'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR), co-présidée par les ministères de la Transition écologique et des Outre-mer, a **publié en juin 2021 un bilan de l'état de santé des récifs coralliens, herbiers marins et mangroves des outre-mer français en 2020.**

Les récifs coralliens couvrent moins de 1 % de la surface des océans mais hébergent plus de 25% de la vie marine et génèrent des services pour de nombreux Etats insulaires. Dans les outre-mer français on estime qu'ils contribuent à hauteur de 1,3 milliards d'euros aux économies de neuf collectivités d'outre-mer (selon Pascal, 2016).

Pourtant la dernière évaluation de la biodiversité mondiale réalisée en 2019 par la Plateforme intergouvernementale scientifique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) indique que le couvert corallien vivant a diminué de près de 50% depuis 1870, que ce déclin s'accélère et que les écosystèmes coralliens sont menacés d'effondrement d'ici 2050, soulignant la nécessité accrue d'une action urgente pour remédier à ce déclin.

Avec 10% de la surface de récifs dans les trois océans Atlantique, Indien et Pacifique, la France est le 4<sup>ème</sup> pays corallien au monde grâce aux territoires ultra-marins. Elle a par conséquent une responsabilité particulière et un rôle important à jouer dans leur préservation.

Ce bilan publié aujourd'hui s'appuie sur 20 ans de surveillance des écosystèmes, et présente un instantané de leur état de santé :

- **70% des récifs coralliens suivis sont en bonne santé** dans les territoires du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna) et dans les Îles Eparses de l'Océan Indien.
- Dans les territoires plus densément peuplés des Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et de l'Océan Indien (Mayotte, La Réunion) **62% sont dégradés.**

Par ailleurs, le rapport dresse les tendances de long terme sur l'évolution de ces écosystèmes, qui confirment les prévisions des experts internationaux sur le climat et la biodiversité avec un **déclin global des récifs, mangroves et herbiers.**

<https://ifrecor.fr/2021/06/08/2020-letat-de-sante-des-recifs-coralliens-herbiers-marins-et-mangroves-des-outre-mer-francais-un-bilan-mitige/>

---

---

## Les Palmes de l'IFRECOR

En 2011, L'IFRECOR lançait la Palme IFRECOR, un concours qui invite les élus des collectivités ultra-marines à se mobiliser et faire connaître leurs projets, actions et politiques exemplaires sur ces thématiques. L'objectif est de valoriser les actions locales menées ou soutenues par les élus pour préserver des écosystèmes coralliens (récifs coralliens, herbiers et mangroves). Les élus d'outre-mer sont des acteurs clef de la préservation et de la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés et peuvent faire la différence.

La mise en œuvre du concours « Palme IFRECOR » est assurée par le programme Outre-mer du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en tant que membre de l'IFRECOR. Depuis 2019, il bénéficie d'un partenariat avec l'association Les Eco Maires, premier réseau national d'élus engagés pour l'environnement et le développement durable.

Pour sa 9<sup>ème</sup> édition, le concours 2021 est désormais ouvert, les candidatures doivent être déposées jusqu'au 30 novembre 2021. Un lauréat sera retenu par écosystème et se verra décerner le trophée "Palme IFRECOR", création originale d'une artiste représentant la beauté des récifs coralliens.

<https://ifrecor.fr/la-palme-ifrecor/>

## SOS Corail

Le ministère de la transition écologique, des outre-mer et de l'IFRECOR sont engagés dans la mise en œuvre du Plan d'actions pour la protection des récifs coralliens des outre-mer français, qui a pour objectif de **protéger 100% des récifs coralliens d'ici à 2025**.

Il s'appuie notamment sur la mobilisation citoyenne, à travers la **plateforme de financement participatif SOS Corail**, ouverte fin 2020 et annoncée à l'occasion de la journée mondiale de l'océan le 8 juin 2021, qui vise à financer des projets en faveur des coraux, mangroves et herbiers.

Cette plateforme, issue d'un partenariat entre l'IFRECOR et la Fondation de la Mer, permet au grand public et aux acteurs privés de s'engager pour la préservation des écosystèmes. **Les deux ministères doubleront chaque don réalisé sur la plateforme, pour faire une priorité de la protection de nos récifs.**

Lancée le 22 janvier 2021, la plateforme SOS Corail compte près de 140 000 euros de dons, dont 127 000 euros de la part des entreprises et 13 000 euros des particuliers. SOS corail est soutenu par plusieurs mécènes, dont : Alphanova Sun (protection solaire), Lillii Water eaux minérales, le Fonds HLD pour la Méditerranée.

<https://www.soscorail.org/>

# COMPTEUR Biodiversité Outre-mer

## Partez à la rencontre des espèces et des écosystèmes ultramarins

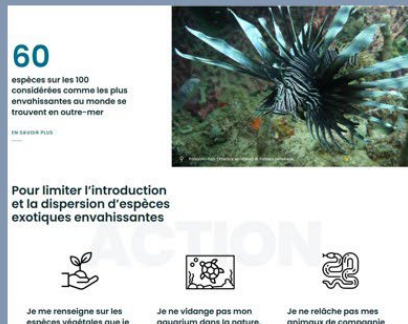
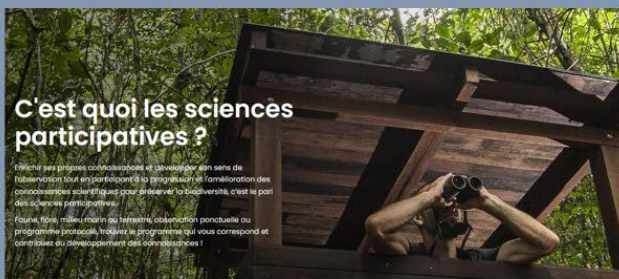
Naviguez parmi les portraits biodiversité des territoires pour mieux comprendre les enjeux avec une sélection de repères et chiffres clés sur la nature.

DÉCOUVRIR LES TERRITOIRES

C'est le Livre Bleu outre-mer, synthèse des travaux des Assises des outre-mer, qui propose en 2018 la création d'un Compteur de la biodiversité. Ce nouveau dispositif vient notamment enrichir l'écosystème numérique Naturefrance en présentant un focus sur les territoires ultramarins, qui représentent plus de 80 % de la biodiversité en France. L'outil en ligne actualisé et pérenne, vise à décrypter ce chiffre et à donner la parole aux acteurs de la connaissance et de la conservation.

La première réalisation technique a mis en connexion plusieurs bases scientifiques entre-elles qui se concrétise par la diffusion d'un portail Web avec une diversité de contenus.

Le Compteur met en lumière les enjeux biodiversité de tous les territoires d'outre-mer et offre aux visiteurs une palette d'informations chiffrées et documentées afin de les amener à agir pour la préservation du patrimoine naturel.



<https://biodiversite-outre-mer.fr>

- **Une articulation avec des sites de référence** sur l'état de la nature en France qui alimentent le Compteur en données : l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) et l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) ;
- **Une vision d'ensemble** pour comprendre en quelques chiffres l'état et l'évolution de la biodiversité dans les outre-mer ; Un message d'alerte valorisant les connaissances scientifiques, les acteurs locaux et leurs actions ;
- **Des entrées locales avec la valorisation** de chiffres clés par territoire ; des relais vers les initiatives et les portails biodiversité de chaque territoire ;
- **Un portrait « Biodiversité »** élaboré collectivement pour chaque territoire ultra-marin ;
- **Une invitation à s'impliquer** notamment par l'adoption d'écogestes concrets et la participation aux sciences citoyennes ; des liens vers les suivis participatifs locaux et les applications mobiles existantes ;
- **Des études inédites**, comme l'élaboration de nouveaux indicateurs spécifiques, le premier panorama des programmes de sciences participatives dans les territoires ultramarins et une enquête sur la perception de la nature et l'utilisation des outils numériques.

**2021, c'est le début d'une démarche collaborative et partenariale** avec les acteurs des territoires, pour informer et mobiliser en faveur de leurs patrimoines naturels, pour relater les contextes culturels, pour mettre en avant leurs enjeux spécifiques et leurs solutions à partager.

**Des ateliers participatifs, des entretiens, des galeries photos, des cartographies et autres visuels coconstruits** viendront enrichir le dispositif.

**Pour contribuer activement à la connaissance et la préservation de la biodiversité :**

**ACTION**

Je rejoins les réseaux de sciences participatives afin de faire remonter mes observations (annuaire prochainement disponible).

Je m'informe auprès des structures locales pour participer à des événements sur mon territoire.

**Le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC) en Guyane**

Débuté en 2012 dans le cadre du LIFE+ CopCOP, conjointement avec la Martinique et la Réunion, le STOC-Guyane a pour but de suivre les espèces et populations d'oiseaux communs sur le long terme pour évaluer l'impact des activités humaines. Le programme nécessite une implication régulière et nécessite une formation au protocole utilisé et la reconnaissance des espèces à la jour, près de cinquante parcours sont échantillonnés annuellement et au total plus de 50 000 données ont été collectées.

**EN SAVOIR PLUS**

OBJET DE L'ÉTUDE	ACTEUR	PUBLIC VISÉ
Suivi des populations d'oiseaux communs par échantillonnages réguliers le long de parcours prédéfinis.	Groupe d'étude et de protection des oiseaux de Guyane (SEPOG)	Ornithologues amateurs ou professionnels (à titre bénévole), formation nécessaire.

*Une initiative des*

Ministères des outre-mer et de la Transition écologique

*Une réalisation du*

Muséum national d'histoire naturelle et de l'Office Français de la Biodiversité,  
avec leurs partenaires dans les territoires

Dans le cadre du lancement du Compteur, résumé des premiers contenus disponibles et des principales perspectives, avec déjà plus de 30 contributeurs dans les territoires

**9 Portraits :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, St Pierre et Miquelon, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie-Française, Wallis-et-Futuna ;

à venir : les 3 districts des TAAF, St Martin, St Barthélémy et Clipperton.

**8 Indicateurs :** Espèces indigènes, Espèces endémiques, Espèces exotiques envahissantes, Nouvelles espèces décrites, Espèces éteintes et menacées, Forêts, Mangroves, récifs coralliens.

**8 Ecogestes :** Réduction des déchets, Protection des récifs coralliens, Limitation de l'impact des espèces exotiques envahissantes, Respect de la faune sauvage, Préservation de la flore sauvage, Limitation de l'exploitation d'espèces protégées, Participation aux sciences citoyennes.

**Des sciences participatives :** Présentation générale du concept et 5 exemples locaux (Tortues marines de la Réunion, Oiseaux communs en Guyane, Milieux marins à Mayotte, Récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie, Lucioles de Guadeloupe) ;

à venir : les résultats du premier panorama des programmes de sciences citoyennes avec plus de 120 projets recensés.

Une diversité d'acteurs locaux sont d'ores et déjà mentionnés dans les portraits des territoires, plusieurs **articles** de fond, **entretiens** et **reportages photos** sont en préparation.

Compter la biodiversité : oui, mais comment ?

Les indicateurs sont des outils qui permettent de décrire différentes composantes de la biodiversité et ainsi mesurer son évolution dans le temps. De nombreux paramètres sont étudiés : taille des populations, état de santé des écosystèmes, taux de pollution, etc. Ils renseignent ainsi l'état de la biodiversité à un instant précis, mais également l'état des connaissances et des moyens scientifiques actuels. Avec ses collaborateurs, le Compteur vise aussi à développer de nouveaux indicateurs ou critères clés sur la biodiversité ultramarine, qui n'avaient peu à peu été mis à disposition.

60 espèces sur les 100 considérées comme les plus envahissantes au monde se trouvent en outre-mer

17 846 espèces d'outre-mer sont endémiques

Tous les territoires

- GUADELOUPE
- MARTINIQUE
- NOUVELLE-CALÉDONIE
- LA RÉUNION
- SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

COMPTEUR  
Biodiversité  
Outre-mer

naturefrance

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

